

# DOSSIER DE VOTATION DU 7 MARS 2021

## RECOMMANDATIONS EN BREF

Vote Vert au Parlement (gr. parl.), recommandation de la direction et décision de l'assemblée des délégué-e-s (AD) :

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»</b>  | gr. parl. :<br>direction 01.12.20 :<br>AD 23.01.21 : | <b>non</b> (unanime, une abstention)<br><b>non (unanime)</b> |
| <b>Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)</b>  | gr. parl. :<br>direction 01.12.20 :<br>AD 23.01.21:  | <b>non</b> (unanime, une abstention)<br><b>non</b> (unanime) |
| <b>Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie</b> | gr. parl. :<br>direction 06.10.20 :<br>AD 24.10.20 : | <b>non</b> (unanime)<br><b>non</b> (unanime)<br><b>non</b>   |

# NON À L'INTERDICTION DE LA BURQA

Ce qui suit est **destiné à être publié** et peut être librement utilisé par les sections :

## L'ESSENTIEL EN BREF

- Non à une croisade anti-musulman-es sous couvert d'égalité : sous prétexte d'égalité, l'initiative fait campagne contre les musulman-es et fait donc partie de la stratégie populiste d'exclusion.
- Une initiative superflue : si quelqu'un contraint une personne à se voiler, il est déjà punissable aux termes de l'article 181 du code pénal.
- Une initiative ne contribuant en rien à l'égalité. Bien au contraire : elle exclut davantage des femmes et cimente une vision patriarcale du monde, qui prescrit comment les femmes doivent se vêtir.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'initiative veut inscrire dans la Constitution fédérale, d'une part que nul ne peut « dans l'espace public, ni dans les lieux accessibles au public » se dissimuler le visage et d'autre part que nul ne peut contraindre une personne à se dissimuler le visage en raison de son sexe. Sauf pour des « raisons de santé ou de sécurité, par des raisons climatiques ou par des coutumes locales ». L'initiative a été lancée par le comité d'Egerkingen, déjà auteur de l'initiative contre les minarets.

Des exceptions pour motifs religieux – autre que « dans les lieux de culte » – sont exclues. Selon son comité, l'initiative vise à dessein la dissimulation du visage pour motifs religieux, de même qu'une interdiction au niveau suisse de porter une cagoule lors de manifestations.

Si l'initiative est rejetée, la [loi fédérale sur la dissimulation du visage](#) – sous réserve d'un référendum – entre en vigueur en tant que contre-projet indirect. Celui-ci prévoit l'obligation de montrer son visage lorsqu'une autorité ou des membres des transports publics vérifient l'identité. De surcroît il comporte des dispositions visant à améliorer l'égalité dans la législation sur l'égalité et sur les étrangers et l'intégration ainsi que dans la coopération au développement et l'aide humanitaire.

## ARGUMENTS-CLÉS DES VERTS

### NON À UNE CROISADE ANTI-MUSULMAN-ES SOUS PRÉTEXTE D'ÉGALITÉ

Sous prétexte d'égalité, l'initiative fait campagne contre les musulman-es et fait donc partie de la stratégie populiste d'exclusion. L'interdiction de se dissimuler le visage concerne principalement les musulmanes, portant le voile intégral (burqa ou niqab). Vu que très peu de femmes le font en Suisse, le comité d'initiative crée de toutes pièces une problématique qui n'existe pas en Suisse, à l'instar de l'initiative contre les minarets. L'initiative est une tentative de bluff politique misant sur une rhétorique discriminante : les femmes sont instrumentalisées, afin de renforcer les stéréotypes sur l'islam, d'attiser les peurs face à l'islamisme et de finalement ébranler les droits fondamentaux de la population étrangère.

### UNE INITIATIVE SUPERFLUE

De même que le port du voile intégral n'est guère un problème, un règlement sur l'habillement n'a guère de place dans la Constitution suisse. Le voile ou la contrainte de

porter la burqa est aujourd'hui déjà punissable. L'article 181 du code pénal interdit aujourd'hui déjà la contrainte : ceci comprend également qu'une personne ne peut être obligée à dissimuler son visage dans des lieux publics ou privés. Une interdiction généralisée de se dissimuler le visage touche par contre toute personne souhaitant se cacher le visage et limite ainsi ses droits fondamentaux. Non seulement l'initiative enfreint nos libertés, mais elle prescrit aux femmes comment s'habiller et cimente en fin de compte une vision patriarcale du monde que les initiant-es prétendent combattre.

## PAS UNE SOLUTION AUX PROBLÈMES RÉELS D'ÉGALITÉ

L'initiative ne contribue en rien à l'intégration ni à la lutte contre la violence envers les femmes. Si l'égalité et les droits des femmes nous tiennent vraiment à cœur, on s'engage en faveur de davantage de maisons pour femmes, de l'égalité salariale entre les genres, contre la violence domestique ou pour un encadrement extra-familial accessible à toutes et tous. L'initiative n'aborde aucune de ces revendications. Au contraire : une « interdiction de la burqa » ne ferait qu'exclure davantage les femmes voilées au quotidien. A l'opposé, le contre-projet, qui entre automatiquement en vigueur en cas de rejet de l'initiative, encourage l'égalité en Suisse et dans la coopération au développement.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Débats parlementaires : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- Votes au Parlement : [Conseil national](#), [Conseil des États](#)
- Loi fédérale : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

---

*Ce qui suit est à usage interne (pour la direction et les sections des VERTS) :*

## ENJEUX POUR LES VERTS

Les VERTS militent pour une société multiculturelle et inclusive et l'égalité des genres et contre le bluff populiste. L'initiative entre en totale contradiction avec nos valeurs.

# NON À L'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

Ce qui suit est **destiné à être publié** et peut être librement utilisé par les sections :

## L'ESSENTIEL EN BREF

- Non à la privatisation complète du passeport électronique : délivrer des moyens d'identification est une tâche régalienne, qui ne peut pas être entièrement déléguée à des entreprises privées. Tout-e citoyen-ne a droit à un moyen d'identification numérique délivré par l'État.
- La Confédération doit être en mesure d'offrir elle-même cette prestation-clé qu'est l'identification numérique, d'autant plus à notre époque numérique. C'est la base d'une infrastructure numérique adéquate pour la cybergouvernance, l'économie et une démocratie jouissant de la confiance de la population.
- Protection et sécurité des données doivent avoir LA priorité – et non le profit de prestataires privés.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

A notre époque, l'État et les particuliers proposent de plus en plus leurs prestations sous forme électronique. A cet effet, il est nécessaire de délivrer un moyen étatique d'identification numérique (e-ID), qui fera office de carte d'identité ou de passeport sur internet. L'e-ID est utile pour les prestations de cyber-gouvernement ou des contrats requérant que l'on s'identifie, plus tard également pour le dossier médical électronique ou pour participer à la cyber-démocratie.

A cet effet, le Parlement a adopté en 2019 la loi sur les services d'identification électronique ([LSIE](#)). Ce faisant, la Confédération a malheureusement abandonné une de ses tâches-clés : les entreprises privées devraient délivrer les e-ID en qualité de fournisseurs d'identité et les gérer, elle ne prévoit pas de fournisseurs étatiques. Un consortium regroupant banques, assurances ainsi que le groupe SIX, les CFF, la Poste et Swisscom sous le label [SwissSign Group](#) s'est déjà positionné en tant que principal fournisseur.

Les VERTS, rejoints par différentes organisations, ont lancé le référendum. En font partie : Société numérique et WeCollect, la plateforme pour la démocratie directe. Le référendum a également été soutenu par le PS, les Vert'libéraux et le SSP, droitsfondamentaux.ch et différentes organisations de seniors. Ce mouvement citoyen fort a porté le référendum et récolté quelque 65'000 signatures.

## ARGUMENTS-CLÉS DES VERTS

### LE DROIT À UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE ÉTATIQUE

Délivrer des moyens d'identification – qu'ils soient numériques ou analogiques – est une tâche régalienne. Elle ne peut pas être complètement déléguée à des entreprises privées. Une identité délivrée par l'État doit au moins être à disposition comme alternative aux offres privées. La loi sur l'e-ID proposée ne le prévoit pas. Quiconque veut une identité numérique doit passer par une entreprise privée. C'est ce que les VERTS veulent empêcher. Les citoyen-nes doivent avoir la liberté de choix.

## LA CONFÉDÉRATION DOIT ENTRER DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE

A l'ère numérique, un État digne de ce nom doit être en mesure de délivrer une identité électronique. La population suisse fait confiance à la Confédération : 87 % de la population aimerait disposer/avoir recours à une e-ID de l'État, comme le montre un [sondage représentatif](#) de 2019. D'autres États sont parvenus depuis longtemps à offrir une e-ID fiable : par exemple le canton de Schaffhouse ou la Principauté du Liechtenstein, qui ont créé une e-ID en une année.

## LA LOI NE SUIT PAS LE PRINCIPE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DÈS LA CONCEPTION

Les processus prévus dans la loi sur l'e-ID ne suivent pas le principe de protection de la vie privée dès la conception (privacy-by-design), ils ne sont donc pas du tout favorables à la protection des données. Une solution plus pertinente serait de choisir une architecture des systèmes enregistrant de manière décentralisée les données. La loi prévoit au contraire qu'aussi bien la Confédération que les fournisseurs d'identité utilisent des banques de données centralisées, ce qui augmente considérablement le risque d'abus et de vol.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Débats parlementaires : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- Votes au Parlement : [Conseil national](#), [Conseil des États](#)
- Loi fédérale : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

---

*Ce qui suit est à usage interne (pour la direction et les sections des VERTS) :*

## ENJEUX POUR LES VERTS

Les VERTS font partie d'une large alliance contre la privatisation du passeport numérique, qui repose sur un important mouvement de la société civile. Dès le début, les VERTS de concert avec le PS se sont prononcés au Parlement contre la privatisation. Alors que pendant les débats les Vert'libéraux approuvaient le projet, ils se sont par la suite ralliés au NON.

La protection des droits fondamentaux et un bon service public sont depuis toujours deux revendications essentielles des VERTS : la mise en place d'un e-ID étatique est le fondement d'un État digne de ce nom et d'une société numérique du 21<sup>e</sup> siècle, ayant la confiance de la population. Il s'agit maintenant de poser ce fondement en refusant la loi sur l'e-ID en l'état pour élaborer ensuite un nouveau projet.

# NON À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'INDONÉSIE

Ce qui suit est **destiné à être publié** et peut être librement utilisé par les sections :

## L'ESSENTIEL EN BREF

- Pas de commerce aux dépens de la population et de l'environnement. L'accord stimule des échanges internationaux qui portent atteinte à l'environnement, à la forêt primaire et à la population locale, dont les droits sont régulièrement bafoués.
- Rendre la durabilité contraignante : le chapitre sur le développement durable est joli sur le papier, mais il ne donne aucune garantie
- En refusant l'accord avec l'Indonésie, nous maintenons la pression pour des accords commerciaux plus durables. Une pression que les VERTS ont pu créer grâce à leur initiative pour des aliments équitables.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'accord de libre-échange avec l'Indonésie prévoit de supprimer largement les droits de douane et comprend d'autres dispositions, sur les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la suppression d'entraves commerciales non tarifaires et la coopération économique.

Contrairement aux autres accords commerciaux, celui-ci comprend des dispositions générales sur le développement durable. Il ne comporte, toutefois, aucune règle contraignante pour une huile de palme durable. Concrètement, une minorité du National, dont font partie les VERTS, a demandé que seule l'huile de palme durable bénéficie d'un régime douanier préférentiel et que la durabilité soit contrôlée. Cette demande a été rejetée.

## ARGUMENTS-CLÉS DES VERTS

### PAS DE COMMERCE AUX DÉPENS DE LA POPULATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Doper les importations d'huile de palme en Suisse ne profite ni à l'agriculture locale, qui souffre d'une concurrence déloyale aux niveaux social et environnemental, ni aux consommatrices et consommateurs, qui aspirent à des produits durables. Au contraire, on stimule des échanges internationaux qui portent atteinte à l'environnement, à la forêt primaire et à la population locale, dont les droits sont régulièrement bafoués.

### RENDRE LA DURABILITÉ CONTRAIGNANTE

Le chapitre sur le développement durable est joli sur le papier, mais il ne donne aucune garantie : les certifications utilisées sont très critiquées et il n'y a ni contrôles ni sanctions. Ce chapitre est aussi exclu des règles d'arbitrage.

### RENFORCER LE COMMERCE ÉQUITABLE

Très bientôt, nous devons également débattre de l'accord de libre-échange avec le Mercosur (regroupement d'États sud-américains). Il est juste et stratégiquement important de maintenir la pression pour des accords commerciaux plus équitables en refusant l'accord

avec l'Indonésie. Une pression que les VERTS ont pu créer grâce à leur initiative pour des aliments équitables. En août 2019, les VERTS ont déjà décidé de lancer un référendum contre l'accord avec le Mercosur, s'il ne comporte aucun critère de durabilité contraignant<sup>1</sup>.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Débats parlementaires : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- Votes au Parlement : [Conseil national](#), [Conseil des États](#)
- Arrêté fédéral : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

---

*Ce qui suit est à usage interne (pour la direction et les sections des VERTS) :*

## ENJEUX POUR LES VERTS

Commerce équitable au lieu de libre-échange aux dépens de la population et de l'environnement sont au cœur de la politique commerciale des VERTS. C'est pourquoi les VERTS ont lancé leur initiative pour des aliments équitables et inscrit ainsi ce dossier à l'agenda politique. Le NON à l'accord avec l'Indonésie est donc logique. La votation sur l'accord avec l'Indonésie est par ailleurs une répétition générale pour le référendum contre l'accord avec le Mercosur, contre lequel les VERTS ont déjà annoncé un référendum, si cet accord ne comportait aucun critère contraignant de durabilité.

---

<sup>1</sup> [verts.ch/economie/commerce-international/resolution-mercotur](https://verts.ch/economie/commerce-international/resolution-mercotur)